Appel à manifestation d'intérêt

Accueillir une Résidence Artistique dans son collège

Année scolaire 2025-2026









Introduction

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du **dispositif Résidence - Mission**. Proposé depuis 2019, **23 résidences** ont ainsi pu être élaborées avec des établissements scolaires.

Ces projets de résidence visent à **installer sur un temps long une équipe artistique au sein d'un collège** pour mettre en place avec les enseignants impliqués des ateliers de pratiques artistiques.

Les projets portés se construisent autour d'un thème lié à la **citoyenneté**. Ils sont **co-écrit avec les établissements**, en tenant compte de leurs attentes et de leurs contraintes, le tout en considérant l'œil qualifié des artistes.

La mise en œuvre des résidences - missions est assurée conjointement par le Département (Direction de l'attractivité et des affaires culturelles et Direction de l'éducation et de l'enseignement supérieur), les services départementaux de l'Education nationale et la DRAC Centre-Val de Loire.





Objectif des résidences

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ART ET LA CULTURE EN RENFORÇANT ET FAVORISANT LA PRÉSENCE ARTISTIQUE SUR LES TERRITOIRES ET NOTAMMENT DANS LES COLLÈGES

La résidence a pour objectif de mener un **travail artistique et culturel en faveur des collégien·ne·s** d'Eure-et-Loir, des équipes pédagogiques et personnels techniques du collège, <u>dans une approche participative et</u> immersive.

En s'appuyant sur des interventions variées, le partenaire donne à voir et à comprendre son univers, la recherche artistique qui l'anime, la mise en place de son processus créatif, permettant à un grand nombre de jeunes d'approcher la démarche artistique et de bénéficier d'une relation privilégiée avec le ou les artiste(s).

Il s'agit aussi, et plus particulièrement, de chercher à confronter les collégiens à un regard différent, contribuant ainsi à forger pour chaque jeune une approche critique par le questionnement artistique et favoriser leurs discernement et émancipation en tant qu'individu et futur citoyen.





"L'audace mène au succès."

Objectifs pour l'équipe éducative

- Créer un effet levier sur le développement culturel des collèges : initier ou enrichir le volet culturel du projet d'établissement,
- Prendre le temps de construire collectivement un projet pluridisciplinaire ambitieux,
- Prendre en compte le territoire et ses spécificités,
- Rencontrer un artiste ou un collectif d'artistes et participer à son travail de création,
- S'ouvrir à des univers nouveaux,
- Démocratiser l'accès des jeunes à l'art et la culture et participer au développement des pratiques culturelles des collégiens,
- Poser un autre regard sur les élèves,
- Favoriser une relation et un lien différents avec les familles

Contenu des projets

Le projet de résidence de la compagnie devra permettre d'aborder une **thématique liée à la citoyenneté** (tolérance, inclusion, savoir être, développement durable, égalité fille/garçon, autonomie, esprit critique, éducation aux médias...)

Les projets susceptibles d'être accompagnés peuvent s'inscrire dans les champs artistiques suivants :



SPECTACLE VIVANT

Théâtre, danse, musique, cirque...



ARTS PLASTIQUES

arts graphiques et visuels, design...



ARTS NUMERIQUES

Cinéma, EMI



LECTURE

livre, écriture, illustrations...



PATRIMOINE, ARCHITECTURE et ARCHEOLOGIE

Un regard attentif sera porté aux esthétiques moins présentes sur le territoire départemental, ainsi que sur des propositions pluridisciplinaires.



Pilotage et accompagnement



Coordination

Le Conseil Départemental sera l'interface entre le partenaire artistique et le référent du projet désigné dans chaque collège, accompagnera les équipes et gèrera le suivi des questions administratives et techniques



Point à mi-parcours

Un point d'étape est organisé à miparcours réunissant le partenaire artistique, l'équipe pédagogique, ainsi que les services du Département, de la DRAC et de l'Education nationale. À cette occasion est évoquée la forme que revêt la présentation finale du travail artistique en cours.



Bilan

Enfin, un bilan est réalisé à l'issue de la résidence avec l'ensemble des partenaires.

Celui-ci prend la forme d'un échange oral réunissant tous les acteurs de la résidence, puis d'un bilan écrit par chacun.

Planning (saison 2025-2026)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le collège prend contact avec le Département pour faire part de ses envies et attentes, de ses objectifs et des équipements qui peuvent être mis à disposition pour le projet. Ce premier échange permettra de définir le ou les domaine(s) artistique(s) souhaité(s) et les grandes lignes du projet qui investirait l'établissement au cours de l'année scolaire.

CHOIX DES PROJETS ARTISTIQUES

Sur la base de l'identification des attentes et besoins des collèges sélectionnés, un appel à projet sera diffusé auprès des structures culturelles à échelle régionale. Les candidatures artistiques devront proposer un projet global dans lequel elles proposeront des intentions de projets venant en adéquation avec le cahier des charges définis.

REPÉRAGES

Durant cette phase, le partenaire artistique co-construit avec la communauté éducative le projet global (précisions du contenu, modalités de mise en œuvre) qu'il va mener, en tenant compte des spécificités du collège d'accueil, des enjeux pour les élèves, aux liens avec les enseignements et le programme scolaire.

RÉALISATION DU PROJET

Cette période se déroulera entre novembre 2025 et juin 2026, majoritairement au sein du collège, sur le temps scolaire. La présence du partenaire artistique sur le territoire peut être continue ou discontinue, selon les besoins du projet. Sa durée globale est modulable, en respectant un volume horaire de présence conséquent.

JANVIER 2025

MARS 2025

MAI - JUIN 2025

NOVEMBRE 2025 JUIN 2026



Renseignements

Conseil Départemental d'Eure-et-Loir Service spectacle vivant et éducation artistique

M. Dereuddre: 02 37 34 84 65

mickael.dereuddre@eurelien.fr

Lucile Saurel-Blugeot 02 37 23 61 12

<u>lucile.saurel-blugeot@eurelien.fr</u>

Direction régionale

des affaires culturelles







